

Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale

Fabrice Murat, division Emploi, Insee

Parmi l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans résidant en France, 7 % éprouvent de graves difficultés face à l'écrit, 5 % des difficultés moins importantes mais suffisamment fortes pour rendre difficile une communication vraiment efficace par l'écrit et 7 % ont quelques lacunes et ne maîtrisent pas parfaitement les domaines fondamentaux de l'écrit. Les personnes des deux premiers groupes, soit 12 % des 18-65 ans, sont dans une situation préoccupante face à l'écrit. Parmi les seules personnes ayant été scolarisées en France, 9 % sont dans ce cas et peuvent être considérées comme en situation d'illettrisme. Les hommes se trouvent plus souvent que les femmes en difficulté face à l'écrit, mais c'est l'inverse en calcul. Les personnes âgées de 18 à 29 ans ont de meilleurs résultats que les générations plus âgées, que ce soit en lecture, en calcul ou en compréhension orale.

L'enquête Information et Vie quotidienne, menée à la fin 2004, a pour objectif de mesurer les compétences des adultes face à l'écrit, mais aussi en compréhension orale et en

calcul. Elle fait suite à une première enquête à caractère méthodologique, effectuée en 2002 auprès d'un nombre restreint d'enquêtés (*Source*). Quelques aménagements ont été apportés au protocole, mais le principe reste le même : un ensemble d'exercices, fondés sur des supports de la vie quotidienne, a été proposé à plus de 10 000 personnes de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine.

Rendre compte des compétences des adultes face à l'écrit

Affirmer qu'un adulte connaît des difficultés face à l'écrit, ou est même en situation d'illettrisme, suppose de se référer non à des situations d'apprentissage scolaire, mais à des conduites de communication relationnelle et sociale de la vie courante. Plusieurs types de compétences sont alors sollicités. Ainsi, ne pas maîtriser l'orthographe n'empêche pas d'être compris par un tiers ; des personnes peuvent communiquer sans mal à l'oral, mais beaucoup moins bien par l'écrit. La classification proposée ici combine les résultats dans les trois domaines fondamentaux que sont la lecture de mots, la compréhension d'un texte simple et la production de mots écrits. Dans ces trois domaines, le niveau de compétence est estimé par la proportion de bonnes réponses : réussir moins de 40 % des questions (par exemple, écrire correctement moins de 8 mots

1 Résultats en lecture de mots, production de mots écrits et compréhension d'un texte simple

en %

	Lecture de mots	Production de mots écrits	Compréhension d'un texte simple
Personnes n'ayant pu faire les exercices	1	1	1
Communication très difficile (< 40 % de réussite)	1	4	5
Communication faiblement efficace (entre 40 et 60 % de réussite)	1	4	4
Communication possible (entre 60 et 80 % de réussite)	2	5	9
Communication efficace (au moins 80 % de réussite)	15	6	1
Pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit	80	80	80
Ensemble	100	100	100

Champ : personnes de 18 à 65 ans.

Lecture : 1 % des enquêtés avaient trop de difficultés en français ou en lecture pour passer les exercices ; 1 % les ont passés et ont réussi moins de 40 % des questions en lecture de mots ; 15 % ont réussi au moins 80 % des questions en lecture de mots mais se sont trouvés en difficulté dans l'un des deux autres domaines fondamentaux de l'écrit (écriture et compréhension) ; 80 % ne présentent de difficulté dans aucun des trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

INSEE
PREMIERE

sur les 20 dictés dans l'exercice de production de mots écrits) est le signe d'une « communication très difficile » par l'écrit ; un taux de réussite supérieur à 80 % indique une maîtrise suffisante pour communiquer efficacement. Une personne sur cinq n'atteint pas ce seuil dans au moins l'un des trois domaines fondamentaux et peut donc être considérée comme en difficulté face à l'écrit (*graphique*).

Ces difficultés sont d'ampleur variable, selon les personnes et selon les domaines (*tableau 1*). Par exemple, en lecture de mots, 1 % ont des difficultés telles que leur communication avec autrui par ce biais est très difficile ; autant ont des compétences permettant une communication faiblement efficace et pour 2 % la communication est possible malgré les difficultés. Par ailleurs, 1 % des personnes avaient un niveau en français ou en lecture insuffisant pour permettre la passation des exercices. Les autres personnes (95 %) n'ont pas de difficulté en lecture de mots. Les résultats sont moins bons en compréhension d'un texte simple et en production de mots écrits : pour ces deux domaines, une personne sur dix n'atteint pas le niveau « communication possible ». Certaines personnes manifestent des difficultés localisées : ainsi, 6 % réussissent l'exercice de production de mots écrits, mais sont cependant considérées comme en difficulté car elles n'ont pas d'aussi bonnes performances quand il s'agit de comprendre un texte simple.

Le plus bas niveau de compétence dans les trois domaines fondamentaux résume d'une façon simple, bien qu'un peu réductrice, l'ensemble des performances de la

personne face à l'écrit. Par exemple, la personne ne parvenant qu'à un niveau de « communication très difficile » en compréhension d'un texte simple, est considérée comme en grave difficulté, quels que soient ses résultats aux autres épreuves. Les personnes en difficulté face à l'écrit ont ainsi été classées en trois groupes : les personnes en grave difficulté face à l'écrit (7 %), celles qui ont des difficultés moins graves mais assez fortes (5 %) et celles qui éprouvent des difficultés partielles, souvent limitées à un seul des trois domaines fondamentaux (7 %). Les deux premiers groupes recouvrent des situations préoccupantes face à l'écrit.

Parmi les 80 % de personnes n'ayant pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux, il existe aussi une assez grande variété de niveaux de compétence, évalués par des exercices plus complexes : 6 % des personnes ont des performances assez faibles, avec moins de 40 % de réussite sur ces exercices complexes, tandis qu'une personne sur quatre dépasse le seuil de 80 % de réussite.

9 % des personnes ayant été scolarisées en France sont dans une situation proche de l'illettrisme

De manière attendue, les résultats en lecture sont fortement liés aux langues utilisées durant l'enfance, que ce soit la langue maternelle ou celle d'apprentissage de la lecture. Ainsi les deux tiers des personnes scolarisées hors de France et dans une autre langue que le français ont

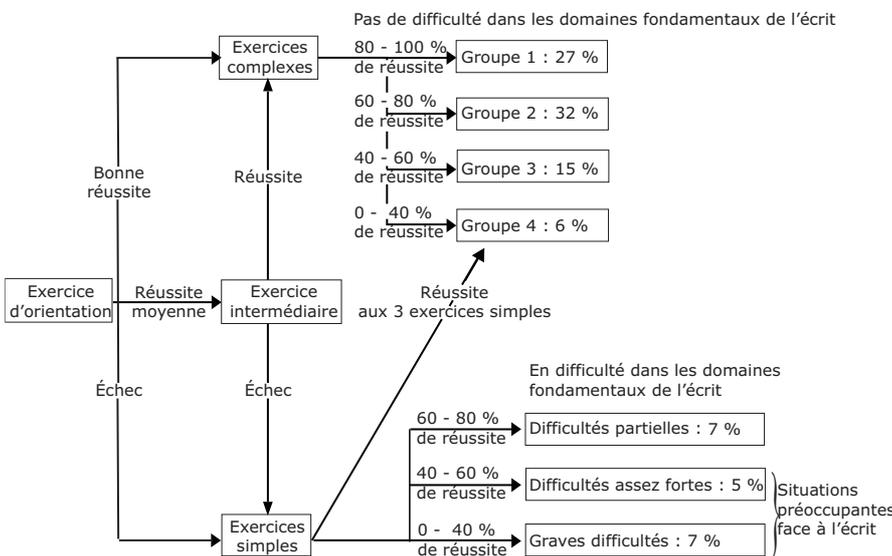
des difficultés en français face à l'écrit, contre seulement un tiers des personnes scolarisées hors de France mais dont le français est la langue maternelle ou la langue d'apprentissage de la lecture (*tableau 2*). Par définition, le terme d'« illettrisme » ne peut être appliqué qu'aux personnes ayant été scolarisées en France. Parmi ces dernières, 4 % se trouvent en grave difficulté, 5 % ont des difficultés assez fortes et 7 % n'ont que des difficultés légères dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Les 9 % de personnes ayant des graves difficultés ou à un degré moindre des difficultés assez fortes peuvent être considérées comme en situation d'illettrisme.

Les résultats en calcul et en compréhension orale

En calcul, une personne sur trois réussit au moins 80 % des questions, tandis qu'une sur huit n'atteint pas le seuil de 60 % de réussite (*tableau 3*) ; 8 % des personnes n'ayant pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit ont des performances médiocres en calcul (soit moins de 60 % de réponses correctes), contre 39 % pour les autres. Cependant, parmi ces dernières, une part non négligeable (9 %) réussissent très bien les exercices de calcul.

Dans le domaine de la compréhension orale, les deux tiers des enquêtés donnent au moins 8 bonnes réponses sur 10 tandis que 14 % ne dépassent pas 6 bonnes réponses (*tableau 4*) ; 9 % des personnes n'ayant pas de difficulté dans les

La détermination des compétences face à l'écrit



Lecture : l'épreuve d'orientation donne une première idée des compétences de la personne interrogée face à l'écrit et permet d'adapter la difficulté des exercices proposés ensuite à son niveau. Quand les performances à l'épreuve d'orientation sont juste moyennes, l'analyse est affinée par une épreuve intermédiaire afin d'orienter vers les exercices complexes ou les exercices simples.

Si la personne passe les exercices complexes, c'est qu'elle n'a pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Cependant, cela recouvre encore des niveaux variés de compétences : 27 % des personnes réussissent au moins 80 % des questions des exercices complexes ; 6 % n'atteignent pas 40 % de réussite.

La série d'exercices simples permet d'avoir une vision plus fine des compétences de la personne dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Si elle a obtenu moins de 40 % de réussite à l'un des trois exercices, elle est en « grave difficulté » ; si son moins bon résultat est compris entre 40 et 60 %, les difficultés sont estimées assez importantes ; si son moins bon résultat est compris entre 60 et 80 %, les difficultés sont seulement partielles ; enfin, si la personne obtient au moins 80 % de réussite aux trois exercices, elle n'est pas considérée comme en difficulté (dans la classification des personnes sans difficulté, elle rejoint le groupe de plus bas niveau).
Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

domaines fondamentaux de l'écrit ont des performances médiocres en compréhension orale contre 38 % des autres. Ainsi, pour certaines personnes, les difficultés à l'écrit peuvent trouver leur origine

dans des problèmes plus généraux de compréhension ; cependant, un tiers des personnes en difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit réussissent parfaitement l'exercice oral.

2 Résultats en lecture, calcul et compréhension orale selon des caractéristiques individuelles

	en %			
	Des difficultés dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul (< 60 % de réussite)	Performances médiocres en compréhension orale (< 60 % de réussite)
Pays et langue de scolarisation				
Scolarisés hors de France dans une autre langue que le français	67	60	36	48
Scolarisés hors de France en français	32	23	25	26
Scolarisés en France	16	9	12	12
Sexe				
Hommes	23	14	11	14
Femmes	17	11	16	15
Âge				
De 18 à 29 ans	14	7	7	9
De 30 à 39 ans	16	10	12	12
De 40 à 49 ans	18	12	15	14
De 50 à 59 ans	26	18	17	20
De 60 à 65 ans	34	22	18	23

Champ : personnes de 18 à 65 ans.

Lecture : 67 % des personnes scolarisées hors de France dans une autre langue que le français ont des difficultés dans au moins l'un des domaines fondamentaux de l'écrit ; 36 % ont des performances médiocres en calcul.

Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

3 Résultats en calcul

	en %			
	Ensemble	Pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	En difficulté dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont difficultés graves ou assez fortes
Performances médiocres	13	8	39	49
dont :				
- < 40 % de réussite	7	3	26	34
- Entre 40 % et 60 % de réussite	6	5	13	15
Entre 60 et 80 % de réussite	55	55	52	46
Au moins 80 % de réussite	32	37	9	5
Ensemble	100	100	100	100

Champ : personnes de 18 à 65 ans, hors celles maîtrisant trop mal le français ou la lecture pour passer les exercices (1 % des enquêtés). Lecture : 7 % des enquêtés ont réussi moins de 40 % des questions en calcul ; 13 % (7+6) ont réussi moins de 60 % des questions (leurs performances sont conventionnellement qualifiées de médiocres) ; ces taux sont de 3 % et 8 % parmi les personnes n'ayant aucune difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

4 Résultats en compréhension orale

	en %			
	Ensemble	Pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	En difficulté dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont difficultés graves ou assez fortes
Performances médiocres	14	9	38	47
dont :				
- < 40 % de réussite	4	2	16	22
- Entre 40 % et 60 % de réussite	10	7	22	25
Entre 60 et 80 % de réussite	23	21	29	26
Au moins 80 % de réussite	63	70	33	26
Ensemble	100	100	100	100

Champ : personnes de 18 à 65 ans, hors celles maîtrisant trop mal le français ou la lecture pour passer les exercices (1 % des enquêtés).

Lecture : 4 % des enquêtés ont réussi moins de 40 % des questions en compréhension orale ; 14 % (4+10) ont réussi moins de 60 % des questions (leurs performances sont conventionnellement qualifiées de médiocres) ; ces taux sont de 2 % et 9 % parmi les personnes n'ayant aucune difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

Les femmes meilleures en lecture mais distancées en calcul

Les femmes ont moins souvent que les hommes des difficultés graves ou assez fortes en lecture : 11 % contre 14 %. La différence persiste si on inclut les difficultés partielles : 17 % d'entre elles sont en difficulté partielle ou marquée, contre 23 % des hommes. C'est l'inverse en calcul : 11 % des hommes ont des performances médiocres, contre 16 % des femmes. L'écart de performance en lecture entre hommes et femmes existe aussi à la fin de la scolarité obligatoire : dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense (JAPD), les filles de 17 ans sont moins souvent en difficulté en lecture que les garçons. L'enquête internationale (PISA) auprès des élèves de 15 ans montre la même tendance, de même que le léger avantage masculin en mathématiques.

En lecture, en calcul, comme en compréhension orale, les plus jeunes ont de meilleurs résultats. Ainsi, en lecture, seulement 7 % des personnes âgées de 18 à 29 ans éprouvent des difficultés graves ou importantes, contre 22 % des 60-65 ans. Les écarts sont aussi sensibles quand on ajoute les difficultés partielles : 14 % contre 34 %. Il est vrai que 40 % des personnes âgées de plus de 60 ans n'ont pas dépassé l'enseignement primaire. Il est cependant difficile, avec des données portant sur une seule année, de partager l'écart observé entre un « effet génération » (augmentation du niveau moyen due à l'allongement des études) et un « effet cycle de vie » (les compétences des personnes les plus âgées ont sans doute évolué depuis leur sortie du système éducatif et dans certains cas se sont dégradées, du fait d'un usage trop restreint).

Ces premiers résultats seront complétés par une description plus fine des situations proches de l'illettrisme. Par ailleurs, une analyse des parcours individuels, au-delà de la seule prise en compte des langues maternelles et d'apprentissage, permettra de repérer d'autres éléments déterminants susceptibles de conduire à des difficultés face à l'écrit.

Source

L'enquête Information et Vie quotidienne (IVQ) a été organisée par l'Insee en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le Centre de

recherche en économie et statistique (CREST), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, la Direction à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture, la Délégation interministérielle à la ville (DIV), l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les épreuves d'évaluation ont été conçues avec l'aide de plusieurs équipes universitaires. Le module d'orientation, les exercices pour les personnes en difficulté et l'exercice de compréhension orale ont été élaborés par l'équipe PsyEF de J.-M. Besse (Université de Lyon II). Les exercices de calcul et les dernières questions du module d'orientation (en calcul) ont été constitués par l'équipe EVA (Université de Rennes II et Hôpital Sainte Anne) de C. Charron et C. Meljac, et enfin les exercices plus complexes reposent sur les travaux de l'équipe de H. Tardieu (Université de Paris V). Dans la partie biographique, une série de questions un peu subjectives, sur les compétences utilisées au quotidien et les difficultés éventuelles rencontrées, a été élaborée par F. Guérin-Pace (Ined).

Chaque personne interrogée passe d'abord un exercice d'orientation portant sur un support familier : une page d'un programme de télévision. Cet exercice permet d'apprécier la capacité à lire des mots isolés et celle à comprendre un texte court. Si l'enquêté ne commet qu'une ou deux erreurs, il est orienté vers une série d'exercices plus complexes utilisant un ensemble de textes de différents types : narratif, descriptif, d'exposition, théorique. Certains textes sont accompagnés de graphiques ou d'illustrations. À travers l'évaluation de leur compréhension, l'objectif est de définir des compétences, telles que la capacité à sélectionner les informations importantes d'un texte, à en établir la cohérence, à produire des inférences. Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test composé d'exercices assez simples permettant d'affiner le diagnostic sur ses difficultés face à l'écrit. Dans cette batterie d'exercices, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, proches de

celles du premier exercice mais sur un nouveau support (un CD de musique), on évalue les capacités en production de mots écrits à partir d'une dictée portant sur une liste de courses. Certaines personnes obtiennent des résultats seulement moyens à l'exercice d'orientation : elles se voient proposer une épreuve « intermédiaire » qui affine le diagnostic et permet de décider laquelle des deux voies présentées ci-dessus est préférable. Le questionnaire inclut aussi un exercice de compréhension orale et de courts problèmes mathématiques posés oralement. L'enquête recueille par ailleurs un ensemble de questions permettant de mieux connaître le parcours biographique de l'enquêté.

Les améliorations apportées au protocole par rapport à l'enquête test de 2002 empêchent la comparaison directe entre les deux enquêtes. En particulier, lors de la première enquête en 2002, l'orientation vers les épreuves difficiles après le premier exercice était parfois contestable : 5 % de la population obtenait des résultats assez médiocres sur les exercices difficiles, faisant penser que des exercices simples auraient été préférables. En 2004, l'épreuve « intermédiaire » permet de mieux orienter les personnes lors de l'entretien. Ces changements concourent à une meilleure estimation du nombre de personnes en difficulté, le diagnostic étant désormais plus fiable pour les personnes situées autour du seuil de compétence minimal retenu. Ainsi, l'écart entre les deux enquêtes est principalement d'origine technique et ne doit pas être interprété comme une évolution.

Aussi la différence, avec l'enquête de 2002 est-elle surtout nette pour les personnes éprouvant les difficultés les moins profondes. Ainsi, d'après l'enquête IVQ 2004, 7 % des personnes sont en grave difficulté, 5 % en difficulté assez forte, 7 % en difficulté partielle. Selon l'enquête IVQ 2002 (les chiffres sont à prendre avec précaution, car portant sur des effectifs peu élevés et un nombre restreint de régions), 7 % sont en grave difficulté, 3 % en difficulté assez forte, 2 % en difficulté partielle. L'enquête de 2004 est donc convergente avec celle de 2002 pour l'identification des situations les plus préoccupantes, mais elle comble aussi l'imprécision pour les personnes en difficulté partielle.

Enfin, si ces estimations du nombre de personnes en difficulté sont sensiblement supérieures aux chiffres publiés dans les années quatre-vingt-dix à partir des enquêtes déclaratives, elles sont par

contre, malgré la différence de protocole, assez proches des résultats observés lors des JAPD (Journées d'appel de préparation à la défense) : la dernière *Note d'évaluation* du ministère de l'Éducation nationale indique pour les jeunes Français de 17 ans, 4 % de jeunes en difficulté sévère auxquels s'ajoutent 7 % ayant de très faibles capacités en lecture. Sur le champ, assez proche, des personnes scolarisées en France, âgées de 18 à 25 ans, l'enquête IVQ 2004 donne 5 % de personnes en difficulté grave ou assez forte et 7 % en difficulté partielle.

Pour des informations plus complètes sur la méthodologie, le lecteur pourra se reporter au document « [Évaluer les compétences des adultes : un domaine en construction](#) », disponible sous insee.fr (cliquer sur le titre de l'*Insee Première*, puis consulter la rubrique « Voir aussi » en bas de la fenêtre surgissante).

Pour trouver l'*Insee Première*, cliquer sur « La France en faits et chiffres », puis sur « Etudes et analyses » et le thème « Enseignement-Education ».

Bibliographie

- Besse J.-M., Luis M.-H., Paire K., Petiot-Poirson K. et Petit Charles E., « Évaluer les illettrismes », octobre 2004, Retz.
- Blum A., Guérin-Pace F., « Des lettres et des chiffres », 2000, Fayard.
- Bourny G., Fumel S., Monnier A.-L. et Rocher T., « Les élèves de 15 ans - Premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2003 », *Note d'évaluation* n° 04-12, décembre 2004, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP.
- Murat F., « Les difficultés des adultes face à l'écrit », *Insee Première* n° 959, avril 2004.
- De La Haye F., Gombert J.-E., Rivière J.-P., Rocher T. « Les évaluations en lecture dans le cadre de la Journée d'appel de préparation à la défense - Année 2004 », *Note d'évaluation* n° 05-11, septembre 2005, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP.
- Van Hout A., Meljac C., Fischer J.-P., « Troubles du calcul et dyscalculie chez l'enfant », à paraître prochainement, Paris, Masson.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp?formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : C. Kohler
Code Sage IP051044
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2005



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES